



Planning d'inscription à remettre à l'accueil de loisirs  
ou au Pays de Coulommiers

## MOIS DE JUIN 2017

à retourner au plus tard le : 11 MAI 2017

**ALSH  
fréquenté**

- Dammartin-sur-Tigeaux   
Faremoutiers   
Guérard   
Pommeuse

NOM DE FAMILLE : \_\_\_\_\_

### MERCREDI

Nom et prénom de l'enfant	MERCREDI MATIN (de 7h jusqu'à l'ouverture de l'école)				MERCREDI FORFAIT (Matin + Repas)				MERCREDI (Journées complètes)				MERCREDI APRES MIDI (sans repas) à partir de 13h30			
	Mer 7/6	Mer 14/6	Mer 21/6	Mer 28/6	Mer 7/6	Mer 14/6	Mer 21/6	Mer 28/6	Mer 7/6	Mer 14/6	Mer 21/6	Mer 28/6	Mer 7/6	Mer 14/6	Mer 21/6	Mer 28/6

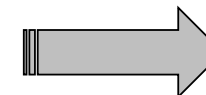
**Réservé à  
l'administration**

Reçu le :  
Par :  
Saisie Logiciel  
Me   
Saisie Listing  
Me

**RAPPEL** : Conformément au règlement intérieur, lorsque la capacité d'accueil est atteinte, les enfants seront accueillis en fonction des places disponibles. Toute famille n'ayant pas communiqué de planning ne sera pas inscrite pour la période concernée. Toute absence de l'enfant durant les jours pour lesquels il est inscrit sera facturée (l'inscription est effective à la date de remise de la feuille d'inscription à l'accueil de loisirs ou à la communauté de communes).

Nom du signataire :

Siganture



**Matin et Soir**